



Le parc photovoltaïque de Villognon-Luxé a été inauguré

mardi 11 juin 2024, par [lpe](#)

Installé à Villognon/Luxé, dans le département de la Charente (16), le parc photovoltaïque compte 21.735 modules solaires et génère une puissance totale de 11,8 MWc. C'est la 5ème réalisation de Sol'R Parc Charente, société créée en 2016 dans le cadre du partenariat entre 3 acteurs des territoires : le Groupe Sorégies, Calitom et SDEG 16. Cette nouvelle centrale marque une avancée significative dans le développement des énergies renouvelables sur le territoire charentais.

Représentant un investissement de 9,5 millions d'euros, le parc génère une production annuelle estimée à 14.300 MWh d'énergie, soit l'équivalent de la consommation de 7940 habitants.

Une parcelle de terrain revalorisée en faveur des énergies renouvelables

Implanté sur plus de 12 hectares de terrains délaissés par la construction de la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux, le parc photovoltaïque de Villognon / Luxé utilise 21.735 modules solaires bifaciaux, une innovation qui permet de capter l'énergie sur les deux côtés des panneaux pour maximiser la production. Avec une puissance totale de 11,8 MWc, il génèrera annuellement 14.300 MWh, équivalent à la consommation de 7940 habitants. Cela représente 4300 tonnes de CO2 évitées par an. Cette installation illustre l'engagement de Sol'R Parc Charente à fournir une énergie propre et locale, contribuant significativement à la transition énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone sur les territoires.

Un projet local et une vision partagée par 3 acteurs du territoire

Le parc photovoltaïque de Villognon / Luxé est le cinquième et plus important projet de Sol'R Parc Charente, société fondée en 2016 par le Groupe Sorégies, Calitom, et le SDEG 16 pour promouvoir les énergies renouvelables en Charente. Ce partenariat démontre la synergie entre acteurs locaux pour transformer des terrains délaissés en source d'énergie durable. En combinant expertise et ressources, ces entités démontrent qu'il est possible de convertir des contraintes en opportunités, de soutenir la production d'énergie verte tout en soutenant l'économie locale. Ce projet renforce l'engagement collectif pour la résilience environnementale de la région.

Deux nouveaux projets de centrales solaires sont à venir à Châteauneuf-sur-Charente et Genté, des parcs qui illustrent parfaitement l'ambition marquée de ce partenariat pour faire de la Charente un territoire à énergie positive.

" Ce nouveau parc est une illustration concrète de notre capacité à travailler main dans la main avec nos partenaires locaux pour accélérer la transition énergétique de leur territoire. Six parcs solaires portés par Sol'R Parc Charente sont en service et deux autres sont à venir prochainement. Cette collaboration illustre le modèle énergétique en lequel nous croyons : une énergie locale développée avec et pour les territoires. Ces productions d'énergies vertes créent des retombées positives à la fois pour l'environnement et l'économie régionale" déclare Anna Wachowiak, Directrice Générale Adjointe du

Faire des citoyens des acteurs de la transition énergétique de leur région

Le parc photovoltaïque de Villognon-Luxé est financé par Sol'R Parc Charente grâce aux revenus des installations précédentes et au soutien de ses actionnaires. Sol'R Parc Charente incarne un modèle durable et solidaire pour le développement des énergies renouvelables en mobilisant des ressources financières locales et en encourageant l'engagement citoyen.

Le parc a bénéficié d'une campagne de financement participatif via la plateforme Lumo, l'occasion pour les citoyens de participer activement à la transition énergétique de leur région. **200.000€ ont ainsi été récoltés en moins d'un mois auprès de 170 investisseurs.** Cette approche renforce le lien entre les habitants et les projets locaux, leur offrant l'opportunité de contribuer directement à la production d'énergie verte.

"5 centrales en service, 2 projets en cours en moins de 7 ans et 33 gigawattheures d'électricité produite, c'est bien, il faut le reconnaître. Mais nous ne souhaitons pas en rester là. Nous sommes toujours à la recherche de sites, de terrains délaissés. Les crises énergétiques que nous venons de subir ont montré à quel point nous sommes dépendants de l'électricité. Nous devons atteindre l'autonomie énergétique. Aujourd'hui, l'énergie verte produite en Charente représente près de 35% de la consommation électrique charentaise. Ce chiffre est bon et ne cesse d'augmenter mais nous ne pouvons pas en rester là, nous devons continuer." déclare **Jean-Michel Bolvin, président du SDEG 16**

« Avant même le renforcement des politiques de lutte contre le réchauffement climatique, les élus de Calitom avaient affirmé leur volonté de contribuer à la production d'énergie verte locale en mettant à contribution les ressources que peut fournir la gestion des déchets. Dans cette logique de transition, valoriser et profiter de tous les potentiels s'impose désormais à chacun. Ce nouveau parc solaire issu du partenariat Calitom, SOREGIES et le SDEG16 vient compléter l'équipement de la Charente en matière d'énergie verte et durable, faisant également de SolRparc le premier producteur public d'énergie photovoltaïque du département.

Poursuivons ainsi dans cette synergie locale. Relevons le défi des alternatives aux énergies fossiles polluantes et limitées, le défi de l'autonomie énergétique. » ajoute **Michaël LAVILLE, président de Calitom**, service public des déchets

À propos du Groupe Sorégies : Sorégies est un groupe d'entreprises locales d'énergie engagé pour relever les grands défis de la transition énergétique vers un monde décarboné et proche des territoires. Énergéticien intégré de référence, présent sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, l'entreprise se diversifie et innove pour durablement rapprocher production et consommation d'énergie, et offrir à ses clients une énergie locale et citoyenne. Le Groupe Sorégies, c'est aujourd'hui un producteur, un fournisseur et un distributeur d'énergies renouvelables, d'électricité et de gaz mais aussi de services numériques pour le monde de l'énergie.

C'est aussi plus de 260 centrales éoliennes, photovoltaïques, hydroélectriques et biomasse dans l'Hexagone, et un portefeuille de producteurs d'énergies renouvelables de plus d'1,5 TWh. C'est enfin un partenaire des territoires qui accompagne les collectivités dans leur transition environnementale : efficacité énergétique, éclairage public et mobilité décarbonée.

Classée 1ère ETI de Nouvelle-Aquitaine, le Groupe Sorégies a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros et compte 460 collaborateurs. Dans le cadre de son plan stratégique, l'entreprise accélère ses investissements à hauteur d'1 milliard d'euros d'ici 2030 pour rendre la transition énergie-climat accessible à tous.

À propos de CALITOM, service public des déchets : Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

PRÉSIDENT : Michaël LAVILLE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES : François FILIPPI

CALITOM a en charge :

- 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère,
- 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac,
- 28 déchèteries,
- 1 plateforme de compostage,
- 4 quais de transfert
- 1 recyclerie La Boutique Calitom
- 7 centres de stockage fermés.

Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

Avant même le renforcement des politiques de lutte contre le réchauffement climatique, les élus de Calitom ont affirmé la volonté de produire de l'énergie en transformant le biogaz des déchets et en mettant les surfaces des anciennes décharges charentaises au service du développement durable. A cette contribution à l'effort de transition, s'ajoutent également la valorisation énergétique des refus de tri d'Atrion ainsi que le fait que 40% des bennes et poids lourds de la collectivité roulent au biocarburant...

À propos du SDEG 16 : Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16), établissement public, est un syndicat mixte « ouvert », présidé par Jean-Michel BOLVIN.

Le SDEG 16 regroupe pour les compétences :

- distribution publique de l'électricité : toutes les communes ;
- éclairage public : 362 collectivités ;
- distribution publique du gaz : 290 communes ;
- communications électroniques : 360 communes ;
- bornes de rechargement des véhicules électriques ou hybrides : 55 collectivités dont 4 communautés de communes.

Le SDEG 16 est propriétaire des réseaux publics d'électricité (lignes et réseaux électriques haute et basse tensions d'une puissance inférieure à 50.000 volts, poteaux bois et béton, postes de transformation, branchements individuels...) et de gaz (canalisations moyenne et basse pressions, branchements, matériels et appareils...).

Le SDEG 16 est l'autorité organisatrice des distributions publiques d'électricité et de gaz.

Son budget est de 55 millions d'euros dont 35 millions d'euros de travaux sur les communes.

Acteur de la transition énergétique, le SDEG 16 exerce ses compétences dans de nombreux domaines :

- les renforcements des réseaux d'électricité
- les extensions des réseaux d'électricité
- les effacements des réseaux d'électricité et téléphone
- la distribution publique de gaz
- l'éclairage public
- l'entretien et l'astreinte éclairage public
- l'éclairage des installations sportives
- les mises en lumière des monuments et sites
- les guirlandes et motifs lumineux
- les énergies renouvelables
- les économies d'énergie, développement durable
- les bornes de rechargement pour véhicules électriques

À propos de SOL'R PARC CHARENTE : Sol'R Parc Charente est un acteur public dédié aux collectivités, créé en 2016 par Calitom, le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16), et le Groupe Sorégies. Sa mission principale est de développer des projets d'énergie renouvelable sur le département de la Charente pour participer activement à la transition énergétique locale, en impliquant les acteurs du territoire. Depuis sa création, Sol'R Parc Charente a investi 26 millions d'euros en 5 ans et a mis en service 5 centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée de 24,1 MWc.

Sol'R Parc Charente se distingue par une approche concertée et responsable du développement des énergies renouvelables, en privilégiant les terrains délaissés où il n'y a ni habitation, ni culture prévue. Chaque projet est élaboré en collaboration étroite avec les élus locaux et les habitants, renforçant ainsi l'acceptation et l'appropriation des initiatives par les communautés locales. Engagé pour une autonomie

énergétique et une transition durable, Sol'R Parc Charente projette de continuer son développement et ainsi augmenter la part d'énergie verte dans la consommation électrique charentaise, qui dépasse déjà 30%.

Restez en veille sur les initiatives en Nouvelle-Aquitaine avec notre magazine trimestriel :
<https://boutique.lepetiteconomiste.com>